

# PLAN STRATÉGIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

Le Plan stratégique pour l'environnement et le développement est le document stratégique national, adopté en juillet 2015 par le Parlement maltais, portant sur les questions d'aménagement de l'espace des îles maltaises dans les années à venir. Le Plan donne l'impulsion nécessaire au passage de l'aménagement du territoire à l'aménagement de l'espace tout en permettant de répondre aux exigences plus complexes en matière de développement et d'environnement que rencontrent aujourd'hui les îles maltaises. Il suit la base juridique prévue par le **Environment and Development Planning Act de 2010 (EDPA)**. Grâce à cette loi, l'approche de la planification stratégique a été élargie afin d'inclure le concept de l'aménagement spatial pour équilibrer les politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales et les traduire dans un contexte géographique.

Le Plan stratégique pour l'environnement et le développement régle la gestion durable des ressources terrestres et maritimes tout en protégeant l'environnement. Il fournit une stratégie d'aménagement spatial à long terme pour l'environnement et le développement qui sera examinée lors d'une première étape en 2020. Il couvre les eaux maritimes jusqu'à un rayon de 25 milles nautiques délimitant la zone de gestion et de conservation des pêcheries (adoptée par le Règlement (CE) No 1967/2006, en vertu du Traité d'adhésion de l'UE en 2003).

La nécessité de réviser cette approche de l'aménagement spatial découle de la nécessité du système de planification à relever les défis actuels, principalement les exigences du développement socio-économique et l'amélioration de la qualité urbaine et environnementale. Il est clair que ces nouveaux défis concernent divers secteurs qui assurent les moyens de subsistance et la qualité de vie des environnements ruraux et urbains.

Le Plan présente des approches novatrices en matière de planification en créant une approche thématique spatiale à la planification plutôt qu'un cadre d'action fondé sur l'ancienne approche segmentée basée sur des secteurs spécifiques (notamment, le logement, l'industrie, le transport, etc.). Le Plan énonce les politiques de développement terrestre et maritime illustrées par des cartes de planification spécifiques, et rentre en considération dans la préparation de plans subsidiaires (les plans locaux, les plans soumis etc.)

## QUESTIONS CLÉS

- *Développement socio-économique*
- *Environnement*
- *Changement climatique*
- *Structure des déplacements*

## PRINCIPES GÉNÉRAUX

### APPROCHE SÉQUENTIELLE

- *Réutilisation d'une structure de développement existante*
- *Réaménagement des terrains et bâtiments*
- *Utilisation d'un terrain vacant, s'il n'existe aucune alternative*

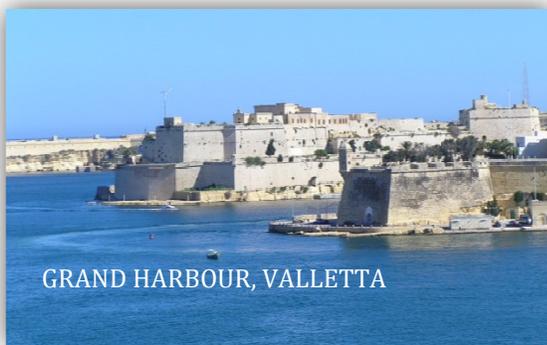
## DOMAINES THÉMATIQUES

- *Zones urbaines*
- *Zones rurales*
- *Zone littorale*
- *Zone marine*
- *Gozo*

Les aspects complexes du développement ou de situations conflictuelles concernant l'utilisation de l'espace comprennent le besoin de régénération d'urgence dans des zones spécifiques, par exemple les zones qui accueillent les membres importants des groupes vulnérables de la société. Le plan fournit le cadre pour la mise en œuvre des **Programmes Opérationnels de Malte pour la période 2014-2020 qui comprend un axe prioritaire spécifique pour 'Développement Urbain Durable'**. Ce cadre vise l'objectif d'augmenter la croissance économique par la compétitivité à l'investissement dans les infrastructures physiques adéquates conduisant à une meilleure qualité de vie pour les citoyens maltais et de l'UE. Le SPED est la dimension spatiale des politiques nationales telles que le **Programme National de Réforme (2013) pour la mise en œuvre de la Stratégie Europe 2020 et la Politique Nationale de l'Environnement (2012), entre autres.**

*Vision du Plan stratégique pour l'environnement et le développement*

*" Les îles maltaises amélioreront leur potentiel de croissance sociale et économique dans les secteurs de base pour le développement "*



GRAND HARBOUR, VALLETTA



ZONE RURALE, GOZO

L'urbanisation des îles maltaises suit historiquement une topographie existante articulée autour du Grand Harbour et de La Valette, la capitale maltaise. Cette topographie offre un cadre prédéfini pour une grande partie des tendances de développement rencontrées au fil du temps. Cela a conduit à une ceinture historique d'urbanisation émanant des zones intérieures du port et de l'agglomération interne et s'étalant vers les régions centrales et méridionales. Les zones externes, incluant Gozo et les étendues nord-ouest et sud-est de Malte, ont gardé, en majeure partie, leur caractère rural. En raison d'une superficie limitée de seulement 316 kilomètres carrés et d'une forte densité de population équivalant à 1 307 habitants par kilomètre carré (ce chiffre augmente durant la haute saison, atteignant près de 2 millions de touristes par an), l'importance d'une forte croissance économique, d'une qualité de vie saine et d'un développement durable de l'environnement est essentielle. Cette stratégie bénéficie non seulement aux citoyens maltais, mais également aux touristes et aux résidents de l'Union Européenne dont le nombre a augmenté depuis l'adhésion de Malte à l'Union Européenne en 2004. Le Plan stratégique pour l'environnement et le développement privilégie la réhabilitation de la zone du Grand Harbour et d'autres zones importantes tout en identifiant les pôles stratégiques pour les affaires et les entreprises.

Le processus d'élaboration du Plan stratégique pour l'environnement et le développement favorise une approche de planification inclusive avec un système de consultation du public et des parties prenantes de grande envergure. Cela inclut tout le spectre des parties consultées, du Gouvernement aux parties prenantes, en passant par les ONG et le grand public. Les conflits et les difficultés rencontrés tout au long du chemin ont été surmontés principalement par le biais de larges consultations. Cela impliquait d'importantes réunions d'écoute, de discussion et de négociation avant d'arriver à une ou plusieurs direction(s) stratégique(s) acceptable(s) englobant le contenu politique du document et qui accroissent le soutien des parties. Le document a été soumis à la consultation dès les premières étapes de son élaboration en 2011 et jusqu'à son approbation par le Parlement en juillet 2015.

Le Plan stratégique pour l'environnement et le développement est un plan dynamique et propice à la réalisation du changement. Il promeut un système de planification intégré qui garantit la gestion durable des ressources terrestres et maritimes tout en protégeant l'environnement grâce à l'intégration d'un large éventail d'utilisateurs à travers divers domaines d'intérêt. Ce plan stratégique favorise le développement économique, la recherche et le développement des infrastructures, la promotion du tourisme et de la culture, l'amélioration du réseau de transport, l'optimisation des secteurs de l'énergie et de l'eau, la durabilité environnementale, la prévention des risques, la réhabilitation urbaine, la cybersociété, l'éducation et l'infrastructure sociale, et l'amélioration de la santé. La stratégie vise à moderniser les perspectives de croissance économique et de compétitivité de Malte à moyen et long terme.

*La vision du Plan stratégique pour l'environnement et le développement*  
*« ...Les îles maltaises amélioreront leur qualité de vie et leur bien-être, y compris pour les plus vulnérables, ainsi que la conscience écologique de leur peuple... »*

Le Plan stratégique pour l'environnement et le développement donne l'impulsion spatiale nécessaire pour faciliter la croissance socio-économique dont Malte a besoin pour entrer dans le XXI<sup>ème</sup> siècle. Il exige que la croissance économique et la maximisation du potentiel du pays soient associées à des objectifs ambitieux, simultanés et complémentaires, dirigés vers une amélioration de la qualité de vie axée sur le bien-être, donnant lieu à un environnement urbain et rural attrayant où il est agréable de vivre, de travailler, de jouer et d'interagir.

La ligne directrice de politique suivie par le Plan stratégique pour l'environnement et le développement se concentre sur les quatre principaux thèmes spatiaux, à savoir la **Zone urbaine** (Zone de développement), la **Zone rurale** (en dehors de la Zone de développement), la **Zone littorale** (jusqu'à 12 milles nautiques) et la **Zone marine** (entre 12 et 25 milles nautiques), **Gozo** étant une zone spatiale distincte au sein des îles maltaises.

Les politiques du Plan stratégique pour l'environnement et le développement constituent un ensemble d'objectifs stratégiques qui comprennent des objectifs thématiques imprégnant tous les secteurs socio-économiques et environnementaux, ainsi qu'un ensemble d'objectifs spatiaux pour la structure spatiale de Malte.

## Transport Intégré & Alternatif

## Réhabilitation des Stations Balnéaires

Infrastructure

## Pôles Créativité

Protection des Zones Vulnérables

## Pôles Affaires & Entreprises

Transports en Commun

## Eco-Gozo

## Stratégie Maritime Intégrée

## Calendrier des Consultations

2011	Le Cabinet initie le processus d'élaboration du nouveau Plan stratégique (février) De larges consultations avec les Ministères et les Entités au sujet d'un aperçu des plans et programmes à venir sont tenues de manière à identifier les dimensions spatiales et les exigences.
2012	Les consultations se poursuivent sur les projets avec les Ministères et les Entités. Première série de consultations publiques Consultations sur les projets modifiés avec le Cabinet et les Ministères
2013	Consultations intensives avec les Ministères et les Entités sur le second projet modifié suivant la modification dans l'administration nationale
2014	Consultation publique sur le projet modifié du Plan stratégique pour l'environnement et le développement et son évaluation environnementale stratégique, et consultations avec les ONG, les Conseils municipaux, les parties prenantes et le grand public Préparation du projet final discuté avec le Gouvernement
2015	Soumission au Comité parlementaire permanent pour l'environnement et le développement Examen par le Comité permanent du projet modifié suivant les contributions par les ONG au cours de l'audience publique (mai-juin) Examen par la Chambre des représentants et approbation (juillet)



Filename: The 11th ECTP Planning Awards 2011-1\_clean\_FR\_FINAL  
Directory: C:\Documents and Settings\stu\_spu\My Documents  
Template: C:\Documents and Settings\stu\_spu\Application Data\Microsoft\Templates\Normal.dotm  
Title:  
Subject:  
Author: matta  
Keywords:  
Comments:  
Creation Date: 2/23/2016 11:00:00 AM  
Change Number: 11  
Last Saved On: 2/23/2016 3:01:00 PM  
Last Saved By: stu\_spu  
Total Editing Time: 68 Minutes  
Last Printed On: 2/23/2016 3:05:00 PM  
As of Last Complete Printing  
Number of Pages: 4  
Number of Words: 1,556 (approx.)  
Number of Characters: 8,875 (approx.)